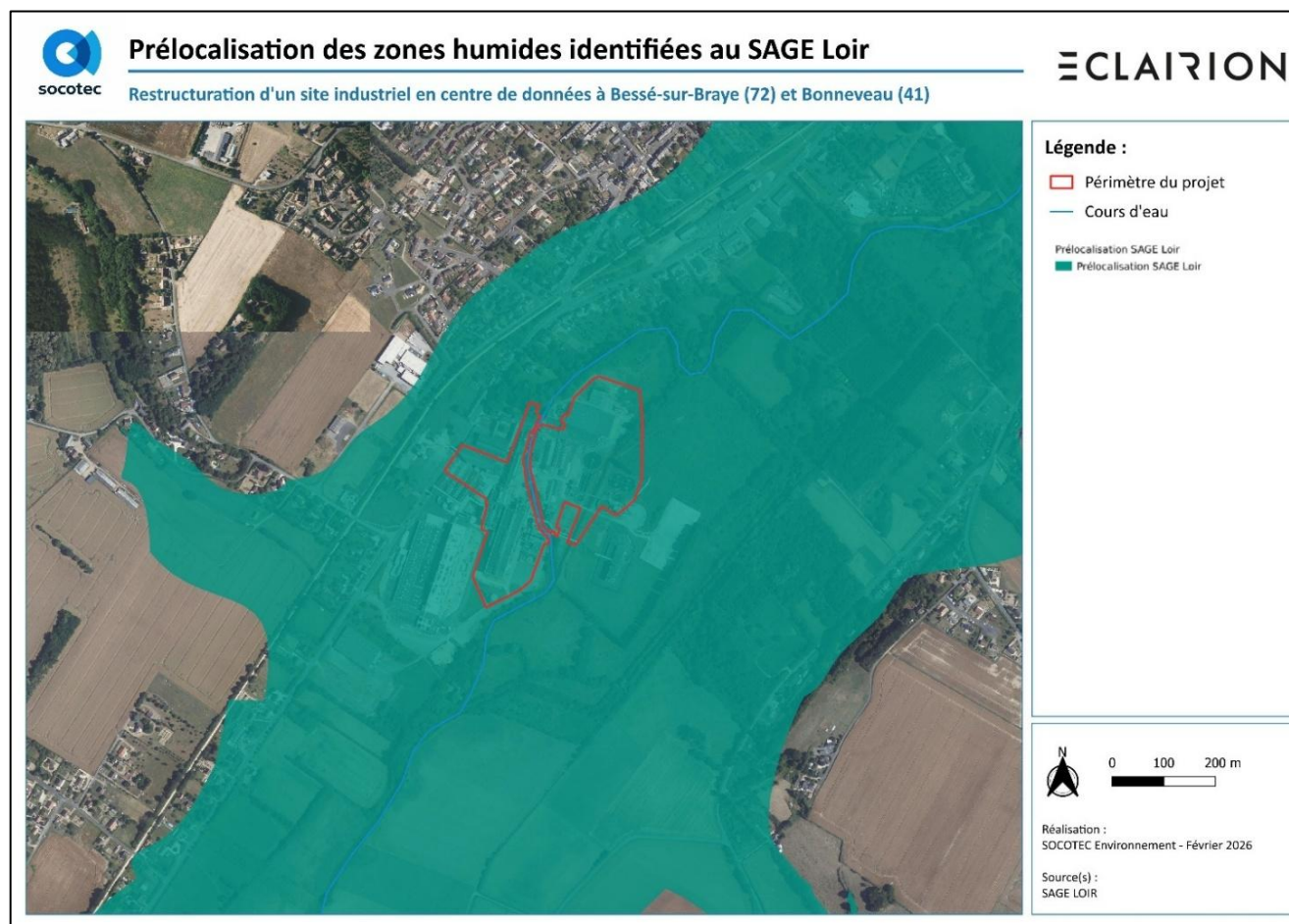




ANNEXE 8

Prélocalisation des zones humides

Le site d'étude et ses environs sont localisés au droit de zones humides potentielles identifiées par le SAGE Loir.

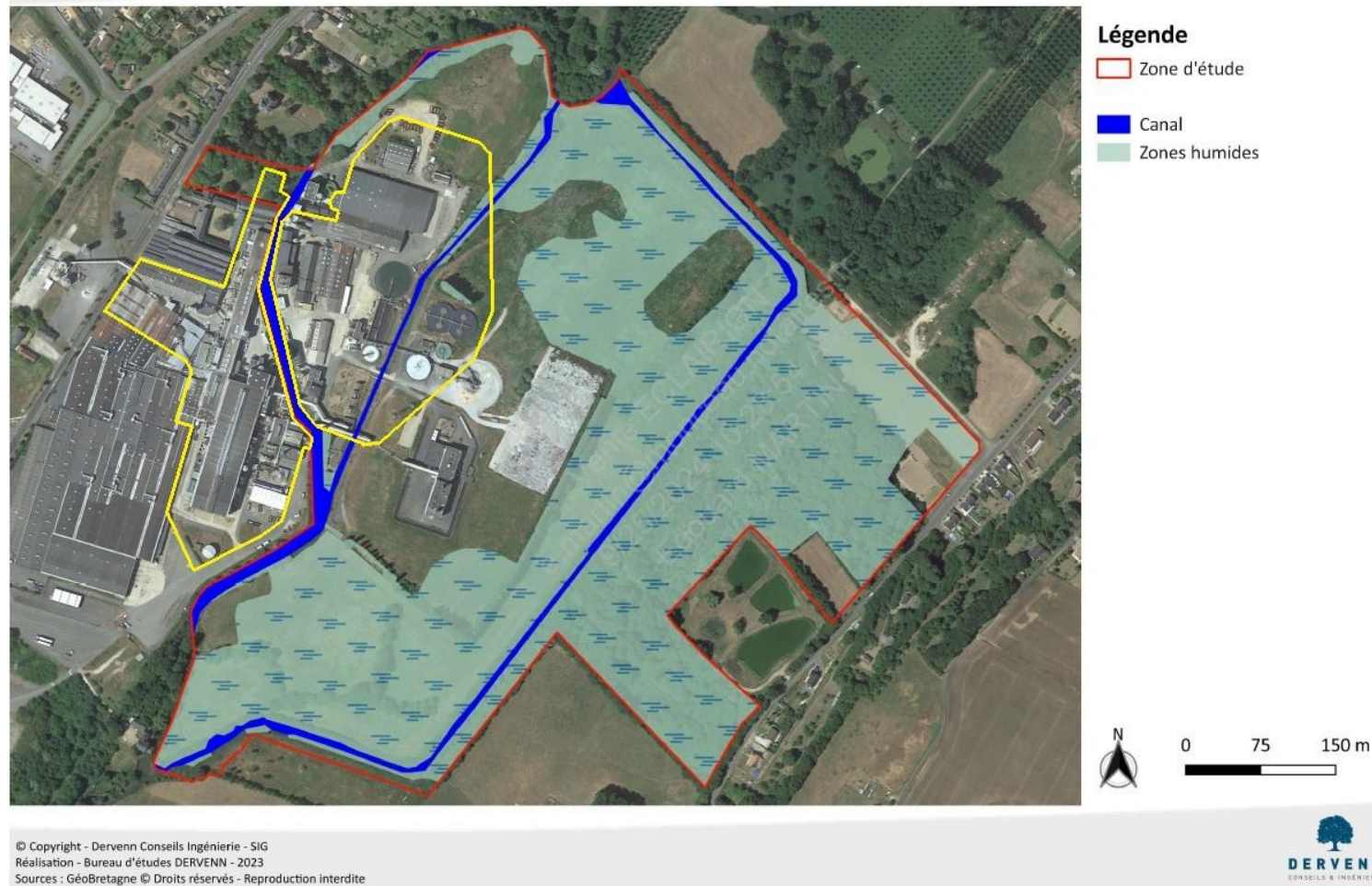


Prélocalisation des zones humides identifiées au SAGE LOIR

Le bureau d'études DERVENN a réalisé pour le compte de PMI, en avril 2023, une étude de délimitation des zones humides, portant notamment sur les espaces non artificialisés situés au sein de l'emprise du projet définie pour la présente étude, ainsi que sur les autres secteurs non aménagés localisés à l'est de cette emprise.

La carte suivante présente la localisation finale des zones humides, déterminées selon les critères pédologiques et floristiques. Au total, 20,5 ha de zones humides ont ainsi été identifiés au sein de la zone d'étude prospectée par le bureau d'études DERVENN.

Carte de synthèse des zones humides



Source : Diagnostic faune, flore, habitats, zones humides – DERVENN – 30/11/2023

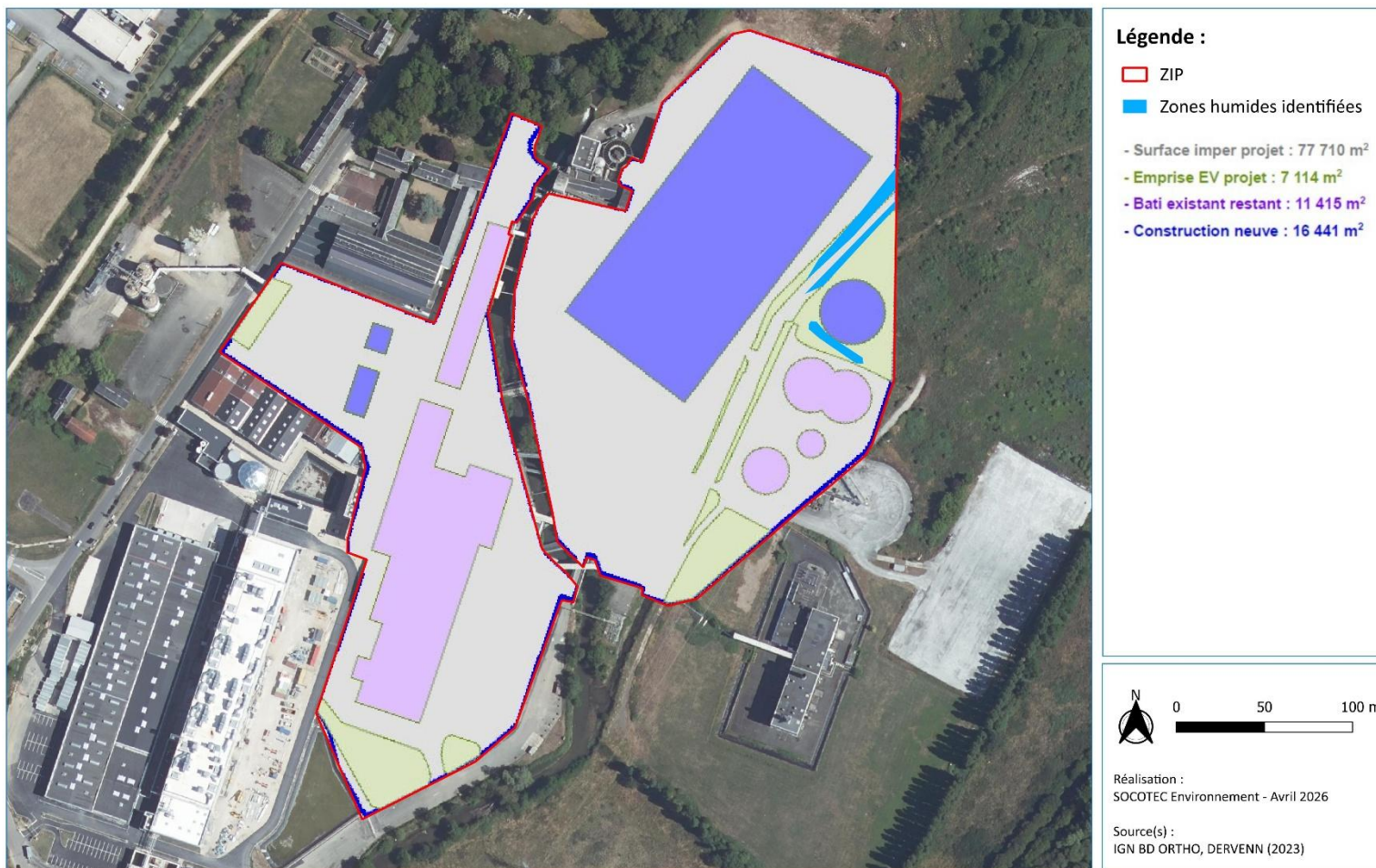
La carte suivante présente la superposition du projet ECLAIRION avec la délimitation des zones humides réalisées par le bureau d'études DERVENN.



Zones humides

Restructuration d'un site industriel en centre de données à Bessé-sur-Braye (72) et Bonneveau (41)

ECLAIRION



Superposition Projet Eclairion et Zones humides selon diagnostic DERVENN

Les zones humides localisées sur le périmètre d'ECLAIRION sont limitées à :

- Une partie des berges de la Braye
- Une zone de boisement de peupliers au niveau de l'ancienne STEP

Ces zones humides ne seront pas impactées par le projet :

- Le bâtiment IA Factory nouvellement construit sera implanté en périphérie de la Braye en dehors des zones humides répertoriées
- Le nouveau bassin de stockage créé à proximité de l'ancienne STEP sera implanté à l'est de la zone de peupleraie répertoriée. La canalisation de transfert prévue entre les bassins sera aérienne.

En phase chantier un balisage précis de la délimitation des zones humides sera mis en place afin d'assurer leur préservation par les entreprises intervenantes.

Le projet n'impactera donc pas les zones humides identifiées, tant en phase chantier qu'en phase exploitation future du site